

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 9 décembre, les membres du Conseil municipal de la Commune de ROQUESÉRIÈRE, proclamés élus par le bureau électoral à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle municipale de la commune sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L - 2121.7 et L.2122 - 8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

CASTET Thierry, BARRAU Stéphanie, CORTYL Fabienne, FORNASIER Annie, GRILLOU Stéphane
MARTIN Jean-Jacques, MICHEL Alexandre, SEGUR Grégory, THIBAUD Véronique.

Étaient absents et excusés Mesdames et Monsieur les conseillers municipaux :

ROCCHI Jérôme, VIE Myriam, ZAHND Lizandra.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry CASTET, maire de la commune afin d'aborder les points suivants :

Par la suite, les questions suivantes ont été discutées :

Le compte rendu du Conseil municipal, en date du 26 novembre 2021, a été reporté à la prochaine séance.

LES DÉLIBÉRATIONS :

Décision modificative : virement de crédit, section de fonctionnement

Monsieur le Maire, propose aux membres du Conseil municipal l'adoption d'une décision modificative budgétaire de type virement de crédit en section de fonctionnement.

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM	501 516.42 €	-17 875.00 €	17 875.00 €	501 516.42 €
011 Charges à caractère général	501 516.42 €	-17 875.00 €	0.00 €	483 641.42 €
6228/011	406 001.37 €	-17 875.00 €	0.00 €	388 126.37 €
012 Charges de personnel	167 032.00 €	0.00 €	17 875.00 €	184 907.00 €
6411/012	79 000.00 €	0.00 €	12 190.41 €	91 190.41 €
6413/012	26 350.00 €	0.00 €	5 684.59 €	32 034.59 €

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** la Décision Modificative Budgétaire.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

« La vie au village m'intéresse, je participe » : échanges suite aux présentations des groupes de travail.

Pour rappel lors du conseil municipal en date du 26 novembre, deux membres de chaque groupe de travail ont présenté aux conseillers les projets d'aménagement des zones suivantes : Rossignol et Salle Basse.

Les projets présentés ont été appréciés par les élus. Il convient maintenant au conseil municipal de réfléchir sur le positionnement des équipements notamment ceux à implanter sur la zone inter-lotissement étant située à proximité des habitations.

La séance est levée à 22H09.